	Phase 2 – Etude MSP Saint-Omer (CAPSO) Quartier quai du commerce, Saint- Sépulcre	CR COPIL 3 du 26 juin 2017 Diffusée le 12/07/2017
	Compte-rendu COPIL du 26 juin 2017	

Réf. du document	Compte-rendu du 3 ^{ème} COPIL – 26 juin 2017
Rédacteur	ACSANTIS (Nathalie Dhermy-Bocquillon)

OBJET DE LA REUNION


La réunion du COMITE DE PILOTAGE du 26 juin 2017 avait pour objet la présentation du projet de santé et d'organisation professionnelle + présentation de l'étude de faisabilité architecturale (fin de l'étape 1 de la phase 2 de la mission)

PARTICIPANTS A LA REUNION

- **Les participants** : cf. feuille de présence jointe
- Pour Acsantis** :
- Mme Nathalie Dhermy-Bocquillon
- Pour Ménighetti** :
- Mme Anne Marie Piquet

SOMMAIRE

I.	Support de présentation.....	2
II.	Synthèse des échanges	2
III.	Prochaines étapes	3

	Phase 2 – Etude MSP Saint-Omer (CAPSO) Quartier quai du commerce, Saint- Sépulcre	CR COPIL 3 du 26 juin 2017 Diffusée le 12/07/2017
	Compte-rendu COPIL du 26 juin 2017	

Cette 3^{ème} réunion du Comité de Pilotage avait pour objet la présentation des éléments suivants :

- Projet de santé et projet d'organisation professionnelle
- Etude de faisabilité technique architecturale

Ce COPIL a été précédé d'un Comité Technique en date du 22 juin qui malheureusement n'a mobilisé que 2 participants. Il a par ailleurs été demandé que l'organisation des COTECH et COPIL soient organisés dans la mesure du possible le même jour afin d'éviter aux personnes, membres des 2 instances de se déplacer 2 fois.

La séance s'est déroulée de la manière suivante :

- Introduction par Mme Lefebvre, Vice-Présidente de la CAPSO, chargée de la Santé
- Présentation par Mme Dhermy (Acsantis) des éléments du projet de santé et du projet d'organisation professionnelle tels qu'ils ont pu être établis avec les professionnels durant cette étape de la mission – cf. le support de présentation joint
- Présentation par Mme Piquet (Ménighetti) des éléments de l'étude de faisabilité architecturale qui concerne 2 sites d'implantation potentiels dans le quartier, dénommés « site 1 SEGA », « site 2 PELICORNE » - cf. le support de présentation joint

I. Support de présentation

Cf. les documents joints


II. Synthèse des échanges

Concernant le projet de santé :

- Bien associer les partenaires présents sur le territoire pour les axes thématiques retenus par les professionnels
- Faire le lien avec les projets et actions déployées sur le territoire
- Associer la médiatrice santé dans le déploiement des actions, notamment en faveur des publics fragiles du quartier

Concernant l'étude de faisabilité architecturale et le chiffrage des 2 projets site 1 et site 2 :

- Chacun des projets a ses propres avantages et inconvénients et aucun ne se dégage clairement
- Le site 1 SEGA présente l'avantage d'être un terrain appartenant à la CAPSO ce qui limite les incertitudes quant aux couts du foncier et au calendrier ; par contre, l'accès étroit au site depuis le

	Phase 2 – Etude MSP Saint-Omer (CAPSO) Quartier quai du commerce, Saint-Sépulcre	CR COPIIL 3 du 26 juin 2017 Diffusée le 12/07/2017
	Compte-rendu COPIIL du 26 juin 2017	

quai du commerce pose difficulté et des solutions devront être trouvées pour ne pas ralentir ou bloquer la circulation (zone de délestage par ex.)

- La question des parkings est un élément majeur pour la réussite du projet : les professionnels y sont très attachés tant pour eux que pour leur patientèle.
- L'étude du site 2 devra être affinée car le foncier n'est pas maîtrisé à ce jour : deux parcelles orientées quai du commerce, sont en cours de négociation pour leur acquisition et contrainte pour ce site de devoir conserver 2 façades sur le quai du commerce. Ce dernier point doit être discuté avec l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) pour mieux appréhender la faisabilité sur ce site.
- La question de l'hébergement d'étudiants a été évoquée : un studio est prévu dans le projet mais ne faut-il pas prévoir un hébergement permettant l'accueil de 2 étudiants avec une cuisine commune pour les 2 ?
 - A ce jour, les professionnels n'ont pas souhaité se prononcer pour l'un ou l'autre site, compte tenu des contraintes : pour le site 1 attente de solutions possibles pour l'accès ; pour le site 2, attente de plus de précisions suite au RDV avec l'ABF.

III. Prochaines étapes

Les prochaines étapes concernent ;

- L'étude de programmation qui se poursuit
- Le montage budgétaire : 2 réunions
- Le montage juridique : 2 réunions
- Les modalités de portage du projet : 1 réunion

Le calendrier sera précisément établi avec notre interlocutrice Mme Selliez

Le prochain COPIIL est prévu en fin de mission

